



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12.04.2016

L'AFP SE DOTE DE DEUX NOUVELLES CHARTES DÉONTOLOGIQUES

L'AGENCE FRANCE-PRESSE S'EST DOTÉE CE 12 AVRIL D'UNE CHARTE AFP, REFLET DE SES VALEURS, ET D'UNE CHARTE DES BONNES PRATIQUES ÉDITORIALES ET DÉONTOLOGIQUES QUI INCARNE CES MÊMES PRINCIPES FONDAMENTAUX À L'HEURE DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A ÉTÉ SAISI POUR INFORMATION.

La [charte de l'AFP](#) affirme, en six points brefs, les principes d'exactitude, d'impartialité et d'équité au cœur de la pratique de l'AFP dans sa couverture de l'actualité mondiale, comme l'exige son statut fondateur. Elle rappelle solennellement la liberté des journalistes d'accomplir leur mission en toute indépendance, sans subir ni influences ni menaces.

La [charte AFP des bonnes pratiques éditoriales et déontologiques](#) incorpore ces mêmes principes et les codifie en une trentaine de pages d'instructions précises.

De la couverture des conflits à l'information boursière, en passant par les élections ou les découvertes scientifiques, ce document détaille les recommandations pour les différents grands types de couverture.

Ce texte prend également en compte les conséquences du bouleversement des médias. Il intègre en particulier la place croissante des réseaux sociaux, et l'accession des contenus produits par des témoins au rang de sources essentielles de l'information, à condition d'être rigoureusement authentifiés et vérifiés.

Il édicte aussi des règles et conseils spécifiques pour les différents métiers (texte, infographie, photo, vidéo).

Ce texte a été établi après une étude approfondie des codes déontologiques de nombreux médias en France et à l'étranger, de documents historiques tels que la Déclaration de Munich de 1971 sur les droits et devoirs des journalistes, des directives produites par des institutions telles que le Dart Center for Journalism and Trauma, le Tow Center de l'université new-yorkaise de Columbia ou encore le Eyewitness Media Hub de Londres. Il reprend aussi une partie des recommandations en matière éthique déjà contenues dans le « manuel de l'agencier », qui fera l'objet d'une refonte.

« Dans un monde des médias en pleine mutation, où l'AFP se doit d'évoluer, innover, inventer de nouveaux formats, notre valeur essentielle réside dans la fabrication d'une information fiable et digne de confiance, selon des principes éditoriaux et déontologiques clairs. Ces chartes permettent de les rappeler », a déclaré la directrice de l'Information, Michèle Léridon.

Rédigées par Eric Wishart, rédacteur-en-chef central de 1999 à 2005, ces chartes ont fait l'objet d'une large consultation interne. Elles seront accessibles à tous sur le site de l'Agence, <http://www.afp.com>, et consultables sur le site intranet de l'AFP.

Elles seront complétées prochainement par un guide pratique très détaillé sur l'usage des sources.

A propos de l'AFP

L'AFP est une agence de presse mondiale fournissant une information rapide, vérifiée et complète en vidéo, texte, photo, multimédia et infographie sur les événements qui font l'actualité internationale. Des guerres et conflits à la politique, au sport, au spectacle jusqu'aux grands développements en matière de santé, de sciences ou de technologie. Ses 2.326 collaborateurs, de 80 nationalités différentes, répartis dans 150 pays, rendent compte en six langues de la marche de la planète, 24 heures sur 24.

Rejoignez-nous sur :



Contact AFP : Gaëlle Charbonnier - Tel. : +33 (0)1 40 41 79 41 – gaelle.charbonnier@afp.com